



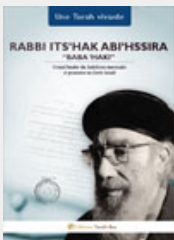
## Traité Avot

### Michna 13 - Chapitre 5

אַרְבַּע מְדוֹת בְּנוֹתַי צְדָקָה.

הַרוֹצֵה שְׂיִתֵּן וְלֹא יִתְּנוּ אַחֲרָיו, עֵינֹו רָעָה בְּשָׁל אַחֲרָיו.  
יִתְּנוּ אַחֲרָיו וְהוּא לֹא יִתֵּן, עֵינֹו רָעָה בְּשָׁלוֹ.  
יִתֵּן וַיִּתְּנוּ אַחֲרָיו - חֶסֶד.  
לֹא יִתֵּן וְלֹא יִתְּנוּ אַחֲרָיו - רָשָׁע:

Il y a quatre attitudes parmi ceux qui donnent la charité : celui qui souhaite donner, mais que les autres ne donnent pas : il voit d'un mauvais œil [la bonté] des autres [et la récompense qu'ils en recevront] ; celui qui souhaite que les autres donnent, mais ne souhaite pas donner lui-même : il voit d'un mauvais œil [la dépense de] son argent ; celui qui souhaite donner et que les autres donnent : c'est le pieux ; celui qui ne souhaite ni donner ni que les autres donnent : c'est le méchant.



### Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)